RÉSULTATS TECHNICO-ÉCONOMIQUES EN ÉLEVAGE OVIN VIANDE BIO EN PAYS DE LA LOIRE

Programme SECURIBIOV, campagnes 2016 à 2018

Dans le cadre du programme SECURIBIOV (Sécurisation des trajectoires de conversion en agriculture biologique des élevages ovins allaitants), financé par le Conseil Régional des Pays de la Loire, 15 élevages bio ont été suivis pendant 3 campagnes. Ce document présente une synthèse de leurs résultats, à l'échelle de l'atelier, en fonction de la conduite de la reproduction.

Les résultats (moyennes sur les 3 années de suivi) sont présentés en fonction de 3 types de conduite de la reproduction :

- 1 Mise Bas/an au printemps : agnelage de saison classique, pouvant démarrer dès février, voire avant (5 élevages)
- 1 Mise Bas/an en hiver : agnelage avec avance de saison, les premières mises bas se déroulant dès novembre (2 élevages)
- 2 périodes de Mise Bas/an : présence d'un lot d'agnelage en contre-saison, avec recours à des races désaisonnant naturellement, voire au désaisonnement lumineux (8 élevages)

Reproduction

Répartition trimestrielle des agnelages et taille de toupeau selon la conduite de la reproduction

Conduite de la reproduction	% T1	% T2	% T3	% T4	Brebis
1 MB/an principale printemps	82 %	14 %	0 %	4 %	170
1 MB/an principale hiver	59 %	23 %	0 %	18 %	212
2 périodes MB/an	42 %	21 %	10 %	27 %	382

Le recours à 2 périodes de mise bas concerne prioritairement les plus grands troupeaux (effectif moyen de plus de 380 brebis). Les différentes races utilisées pour la production à contre-saison (agnelage d'automne) sont la Charmoise, la Solognote, la Romane, et la Poll Dorset, alors que l'avance de saison concerne plutôt le Mouton Vendéen. Sur les 3 campagnes de suivi ils ont enregistré 10 % d'agnelages sur le 3e trimestre (aucun pour les deux autres groupes) et 27 % d'agnelages sur le 4e (contre respectivement 18 % et 4 % pour les groupes en agnelage principal d'hiver ou de printemps).

Bilan de reproduction selon la conduite (%)

Conduite de la reproduction	Taux de mise bas	Dont agnelles	Taux de prolificité	Taux de mortalité agneaux	Productivité numérique zootechnique	Productivité numérique économique
1 MB/an principale printemps	94	13	140	14	113	104
1 MB/an principale hiver	97	32	154	31	105	101
2 périodes MB/an	91	17	153	20	112	105

Si la variabilité est très forte au sein de chaque groupe, les productivités numériques moyennes sont du même ordre de grandeur, qu'elles soient calculées via le bilan de reproduction (productivité zootechnique) ou via le bilan des ventes, du renouvellement et de la variation d'inventaire (productivité économique). La différence de résultats entre les deux approches de la productivité est pour partie liée au fait que certains éleveurs ne mettent pas en lutte leurs agnelles la 1re année, ou seulement une partie d'entre elles : les conduites alimentaires relativement extensives liées au mode de production en agriculture biologique ne favorisent pas des croissances rapides des agnelles. A l'opposé, le fort taux d'agnelles du groupe avec 1 MB/an en hiver est lié à des croissances de troupeau.

Alimentation

Chargement et stocks fourragers moyens selon la conduite de reproduction

Conduite de la reproduction	UGB/ha SFP	Fourrage kg MS/brebis	% Foin	% Enrubannage
1 MB/an principale printemps	0,8	129	100 %	0 %
1 MB/an principale hiver	1	209	83 %	17 %
2 périodes MB/an	0,7	207	50 %	46 %

On n'observe pas de franche différence de chargement entre les deux groupes les mieux représentés, mais l'écart est presque du simple au double en matière de fourrage stocké et distribué par brebis. Le foin constitue l'unique fourrage en mise bas principale de printemps, mais il ne représente que 50 % du total avec 2 périodes de mise bas, à part égale avec l'enrubannage. Ce recours à l'enrubannage réduit le coût de la complémentation, plus importante en contre-saison, avec le plus souvent une conduite en bâtiment des brebis en lactation et des agneaux à l'engraissement.

Consommation de concentré, autonomie et prix unitaire moyen selon la conduite de reproduction

Conduite de la reproduction	Kg/Brebis	Kg/Kgc produit	% Autonomie	Kg acheté/ Brebis	Kg acheté/ Kgc produit
1 MB/an principale printemps	71	4,3	41 %	24	1,2
1 MB/an principale hiver	78	4,5	94 %	4	0,2
2 périodes MB/an	134	7,5	54 %	59	2,9

Comme la consommation de fourrage, la consommation de concentré est croissante lorsque la part de production à contre-saison augmente. L'écart est du simple au double lorsque cette consommation est rapportée à la brebis, et d'1 à 1,7 lorsqu'elle est rapportée au kg de carcasse produit. L'autonomie en concentré est un critère particulièrement important en bio, compte tenu du prix des aliments. Le pourcentage moyen d'autonomie en concentré est un peu plus faible en mise bas principale de printemps, mais les quantités achetées restent plus importantes dans le groupe avec 2 périodes d'agnelage.

Produit et marge brute par brebis

Produit brut, charges opérationnelles et marge brute par brebis selon la conduite de la reproduction

Conduite de la reproduction	Produit brut	Marge brute	Alimentation directe	Charges SFP	Frais d'élevage
1 MB/an principale printemps	198	118	28	9	43
1 MB/an principale hiver	195	118	29	4	43
2 périodes MB/an	237	127	52	6	53

Malgré les productivités modestes des brebis, les produits bruts moyens approchent ou dépassent 200 €/brebis, compte tenu des niveaux de valorisation des agneaux, notamment en circuit court, et surtout des aides perçues (dont l'aide au maintien en Agriculture Biologique, supprimée en 2021). Dans chaque groupe les marges moyennes dépassent 100 €/brebis. L'importance des circuits courts se répercute sur le poste frais d'élevage, d'un niveau comparable voire supérieur à celui de l'Alimentation directe. Les charges de SFP sont en revanche assez réduites, du fait de l'absence de fertilisation minérale, de cultures fourragères, etc.

Coût de production et rémunération permise

Rémunération permise et conduite de la reproduction

Ce graphe présente la variabilité de la rémunération permise par kg de carcasse et par UMO consacrée à l'atelier ovin en fonction de la productivité du travail. Les systèmes à deux périodes de mise bas sont globalement en deçà du seuil de rémunération d'1 SMIC/UMO, avec des rémunérations au kgc comprises entre 2 et 8 € et une productivité du travail ne dépassant pas 5 tonnes/UMO. Dans le groupe avec une mise bas par an, où les circuits longs sont moins présents, la rémunération permise par kgc ne descend pas en deçà de 4,6 €, pour une plage de productivité un peu plus élevée, d'où des rémunérations du travail un peu supérieures.

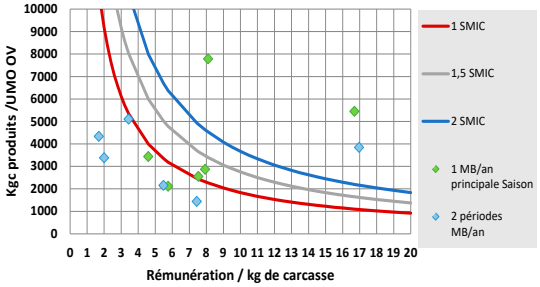

Contacts : Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Laurent FICHET - Chargé de mission en filière ovine - 02 41 33 61 25 - laurent.fichet@pl.chambagri.fr

Stéphane MIGNE - Chargé de mission en filière ovine - 02 51 36 82 77 - stephane.migne@pl.chambagri.fr

Pour en savoir + : www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

Réalisation : Chambre d'agriculture Pays de la Loire - Crédit photos : Chambres d'agriculture – Édition : janvier 2022